

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27 juin 2014

L'an 2014, le 27 Juin à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de VERBIESLES s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le Mardi 17 Juin 2014.

Présents : Mme HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, Mmes : BONGARD BRIGITTE, GAUTHIER VIRGINIE, Melle GRIONI ESTELLE, MM : BRICHE PASCAL, DUPREY JEAN MARIE, GAUTHIER PHILIPPE, GRANDJONC RODOLPHE, HENRY HERVE, VERNIER STEPHANE

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GRIONI SYLVAIN à Mme GRIONI ESTELLE

A été nommée secrétaire : Mme GRIONI ESTELLE

Le compte-rendu du 10 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.

1 - Déclaration d'intention d'aliéner

Monsieur HENRY sort de la salle

Les conseillers municipaux ne souhaitent pas user du droit de préemption sur la maison située au 12, rue de la Vallée.

Monsieur HENRY rentre en salle

2 - Désignation d'un délégué à la commission intercommunale des impôts directs

Jean-Marie DUPREY est désigné à l'unanimité pour être délégué à la commission des impôts directs.

3 - Compte-rendu de la commission eau, voirie et assainissement

Les membres de la commission eau, voirie et assainissement ont rencontré les habitants de la rue du Vieux Val qui se plaignaient d'odeurs nauséabondes en provenance du ruisseau et ont réalisé un état des lieux des équipements d'assainissement existants. Après diverses recherches, il est apparu qu'une fosse septique en mauvais état était à l'origine de ce désagrément.

Lors de cette visite, ils ont également remarqué des tas de végétaux sur le bord du ruisseau qui pourraient boucher le collecteur central en cas d'orage et d'arrivée d'eau soudaine.

Des courriers ont été adressés au propriétaire concerné pour qu'il remette ses équipements aux normes et retire les tas de végétaux.

Mme le Maire évoque ensuite le problème qui pourrait survenir dans la station d'épuration du lotissement des Herbes suite à l'accumulation de lingettes et autres déchets dans les filtres. Un rappel sera fait aux habitants du lotissement des Herbes.

4 - Organisation, gestion et location du chapiteau et de la salle des fêtes

Le maire rappelle que la commune possède un chapiteau qu'elle loue, uniquement pour des usages sur les communes de Verbiesles et Luzy. Elle rappelle également qu'il est nécessaire qu'un membre du conseil municipal soit présent lors du montage et du démontage du chapiteau.

Hervé HENRY propose d'être référent pour le chapiteau : rappeler les règles d'usage aux utilisateurs, participer au montage et au démontage, etc. Les réservations se font toujours en mairie. Il est évident qu'en cas d'absence, il en informe les conseillers qui le remplaceront.

Sandra OLIVAIN étant en congé au mois d'août, elle ne pourra pas gérer la location de la salle des fêtes le week-end du 23 et 24 août. Marie-Noëlle HUBERT propose d'assurer son remplacement.

5 - Information sur le conseil d'école du 16 juin 2014

Les conseils d'école étaient invités par le recteur d'académie à se positionner sur l'option retenue pour les nouveaux rythmes scolaires. Le conseil d'école de Chamarandes-Choignes a opté pour une fréquence de trois quarts d'heure d'activités par jour.

6 - Information paiements dans le cadre de la délégation de pouvoir

B 17 : PLANTATION : arr 700€ * ALTRAD 106.8€* GHSB CREATION chemins 19553.40€* ATESAT 83€* WELDOM 105.8€* CASI SECURITE 90.90€ * MIROU écharpes maire et adjoint 81.60€* asso des maires formation élus 220€* NODIMAT 44.45^E * EDF 1481.14^E* ADAMS fleurissement 911.74€-geda MAI 898.03€ -SDIS 6877€- AGGLO Compensa 03-04 : 440€ * élus mai 884.21€

E/A : redevance pollution 5033.60€

7 - Questions diverses

7 – 1 Adhésion au groupement de commande permettant la réalisation du zonage d'assainissement

Les modifications des articles 6.1 et 6.2 n'étant pas juridiquement envisageables, le conseil municipal décide de retirer sa réserve et d'adhérer sans restriction au groupement de commandes de l'agglomération.

7 – 2 Intervention des brigades vertes

Jean-Marie DUPREY propose de demander aux brigades vertes d'intervenir pour entretenir les talus du cimetière et de la rue des Tilleuls. Le devis établi par cette entité s'élève à un montant de 936 € maximum.

Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

7 – 3 Scientibus

Le scientibus sera dans notre commune le jeudi 31 juillet et accueillera gratuitement tous les enfants qui le souhaitent.

7 – 4 Vente de bois

La vente de résineux devrait rapporter la somme 12 366 € à la commune.

7 – 5 centre communal d'action sociale :

Marie-Noëlle HUBERT, Stéphane VERNIER, Brigitte BONGARD, Estelle GRIONI, Virginie GAUTHIER siégeront avec les personnes suivantes : Marie-Thérèse BORSUK, Françoise CHAMBERLAND, Martine THABOURIN et Virginie PERRET. Il appartient au centre d'action sociale d'élire son bureau.

7 – 6 Information du SMICTOM

Philippe GAUTHIER et Estelle GRIONI assisteront le 4 juillet à une réunion d'information organisée par le SMICTOM ayant pour thème la redevance incitative.

7 – 7 Téléthon

Le maire a été sollicité pour l'organisation du loto à la salle des fêtes le 28 novembre. Les conseillers municipaux acceptent de mettre la salle des fêtes à disposition.

7 – 8 Randonnée quad

L'association Aventure Quad s'arrêtera sur notre commune le 29 juin pour déjeuner (déjeuner organisé par La Fraternelle). Le nombre de participants à cette randonnée est d'environ 250 personnes. Le maire demande si, comme la fois précédente, la commune offre l'apéritif aux participants.

Le conseil municipal se prononce contre la prise en charge de l'apéritif par la municipalité à la majorité.

7 – 9 Randonnée équestre

Le conseil municipal entérine les autorisations demandées par M.DUMONT pour cette randonnée (passage sur les terrains communaux, pose du chapiteau sur le terrain de volley, eau pour les chevaux)

Le conseil municipal demande à ce que toutes les rubriques de balisage soient retirées par les organisateurs.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au **25 juillet à 20H30**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45.

PV affiché le 2 juillet, délibérations des points 1*2*7-1*7-2* publiées le

